

Inspection de l'Éducation nationale  
Circonscription de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin  
**École élémentaire du POUTYL**  
282 rue du Général De Gaulle  
45160 OLIVET

## **PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 14 NOVEMBRE 2023**

Madame Boulan ouvre la séance à 18h00          Secrétaire de séance : Madame Boge (RPE)

### **Membres présents :**

#### **Représentants des parents d'élèves :**

**Titulaires :** Mme Boge, M Hoën, Mme Lièvre, Mme Rouilly, M Decherf, Mme Fournier Cornu, Mme Samster

**Suppléants :** M Peinturier, Mme Ambroix

#### **Pour la mairie :**

Monsieur Bourdillault (adjoint au Maire délégué à l'enfance et à la famille)

Monsieur Villermet (manager des écoles du Poutyl)

Madame Chayot (Elue en charge du secteur scolaire du Poutyl) (absence excusée)

#### **Education nationale :**

Mme Suffrin (Inspectrice Education Nationale de la Circonscription St Pryvé St Mesmin) (absence excusée)

Mme Sainson (DDEN : Déléguée Départementale de l'Education Nationale)

#### **L'équipe pédagogique :** Mme Boulan (Directrice)

Mesdames Argouet-Stol, Gamet, Gégard, Guerrero, Halter, Joly, Kieffer, Philippot et Pothin

Madame Mura (complément de temps de Mme Boulan) (absence excusée),

### **1/ Accueil et présentation des membres du conseil**

**Procès-verbal :** Cette réunion fera l'objet d'un compte-rendu téléchargeable sur l'ENT et sur le site de la mairie

Approbation du procès verbal du conseil d'école du mois de juin.

Madame Sainson détaille son rôle au sein du conseil d'école : nommée par le directeur académique, elle est observatrice, médiatrice et relais entre l'école et la municipalité.

### **2/ Élections des représentants de parents d'élèves**

Une seule liste de représentants de parents non constituée en association.

Présentation des actions des représentants de parents d'élèves (RPE) et appel à candidature pendant la réunion générale de rentrée .

Vote par correspondance entre le 9 et le 13 octobre

**Résultats :** 407 inscrits, 240 suffrages exprimés, taux de participation de 67,08 %

#### **Sont élus pour l'année scolaire 2023/2024 :**

**Titulaires :** Mme Béatrice Boge (CE1 et CM1) – M Alexandre Hoën (CE1) – Mme Charlotte Bretey (CP et CM1) – Mme Sétareh Lièvre (CM1) – Mme Elodie Rouilly (CE1) – Mme Linda Hassine (CM2) – Mme Ardita Doucet (CP et CM1) – M Mathieu Decherf (CP) – Mme Diane Fournier Cornu (CP) – Mme Karen Damster (CP)

**Suppléants :** M Emmanuel Peinturier (CE2) – Mme Viviane Daty (CE2) – Mme Anne-Sophie Ambroix (CE2)

→ Question des RPE sur le vote électronique (mentionné sur la note aux parents posté sur l'ENT)

Réponse : pas possible à mettre en place car l'application n'existe pas sur notre académie.

#### **4/ Réunions de rentrée**

##### **Réunion générale le vendredi 8 septembre :**

Présentation de l'équipe pédagogique, quelques points importants sur le fonctionnement de l'école et sur le règlement intérieur.

Monsieur Villermet et son adjointe (Laurylène Moreau) sont intervenus pour le périscolaire.

Les représentants de parents se sont présentés également en fin de réunion.

**Réunions de classe :** participation assez variable. Certaines familles ne sont jamais représentées.

#### **5/ Organisation pédagogique – Effectifs**

A ce jour effectif total de 246 élèves. Moyenne par classe : 24,6

Mme GAMET CP : 24	Mme PHILIPPOT CE2 : 25
Mme POTHIN CP : 24	Mme GEGARD CM1 : 25
Mme HALTER CE1 : 25	Mme GUERRERO CM1 : 25
Mme ARGOUET-STOL CE1 : 24	Mme KIEFFER CM2 : 25
Mmes BOULAN et MURA CE2 : 25	Mme JOLY CM2 : 24

Deux jeunes volontaires service civique pour l'année scolaire : Lou-Anne Bizon et Axel Cadoux.

Leur mission : surveillance (entrée, sortie des élèves) récréations, accompagnement de classes au sport, ou dans la classe avec l'enseignante avec un groupe d'élèves.

##### **Projection pour la rentrée 2024**

Les effectifs sont stables d'après les prévisions mairie.

#### **6/ Règlement intérieur**

Le règlement dans sa totalité est disponible sur l'ENT, il s'appuie sur le règlement départemental.

Quelques points à rappeler : respect des horaires 16h45 : fin des cours mais pas sortie au portail.

Rappel : téléphone portable interdit dans l'enceinte de l'école.

**Ajout au règlement intérieur :** le propriétaire reste responsable du vélo (ou de la trottinette) encore présent dans le garage à vélo (attaché ou non) après la fermeture de l'école.

Vote du règlement intérieur

#### **7/ Présentation du programme pHARe (lutte contre le harcèlement à l'école :**

L'école met en place le programme pHARe et la méthode de la préoccupation partagée.

Il existe un groupe « écoute » : madame Pothin, madame Guerrero, Zoé animatrice, madame Boulan et monsieur Villermet. au sein de l'école. L'équipe « écoute » peut être interpellée par un élève ou par un parent d'élève inquiet.

Un entretien est proposé à l'élève victime, un autre entretien avec l'élève intimidateur.

Les élèves témoins et l'élève (ou les élèves) intimidateurs doivent trouver par eux-mêmes comment aider leur camarade à sortir de cette situation.

Dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement les élèves ont participé à des ateliers de sensibilisation les vendredi 10 et 17 (lecture d'albums, sport, chansons..)

Nouveau cette année : des questionnaires ont été distribués à tous les élèves de CE2, CM1 et CM2. Il s'agit d'une enquête anonyme sur le ressenti de l'élève par rapport à l'école et à ses camarades. Cela peut permettre d'avoir une vue globale du climat scolaire.

Importance de la co-vigilance des parents et des enseignants dès le CP.

Intervention du Major Mignonnaud qui aura peut-être encore lieu cette année pour sensibiliser les CM2 sur les dangers du cyber-harcèlement.

Attention aux réseaux sociaux auxquels ont accès des enfants de plus en plus jeunes.

Madame Sainson rappelle l'importance de notre rôle d'éducateur pour la socialisation des enfants.

Une minute de silence s'est tenue le 16 octobre à 14h00 dans la cour de l'école en hommage au professeur victime de l'attentat.

## **7/ Espace numérique de travail (ENT)**

L'espace numérique est régulièrement consulté. Le coin messagerie devient un canal de communication principal avec les familles qui peuvent adresser des messages à plusieurs destinataires.

## **8/ Evaluations Nationales CP/CE1 et CM1**

Tous les élèves de CP et de CE1 ont passé les évaluations nationales pendant la période dédiée comme chaque année.

Nouveau pour les CM1 : permet un bilan des compétences à l'entrée du cycle 3.

Ce sont des évaluations-diagnostiques : elles permettent aux enseignantes de faire le point pour savoir sur quelles notions elles vont devoir passer plus de temps. Chaque famille a été destinataire du profil de son enfant au cours d'un entretien avec l'enseignante de la classe.

Remerciements aux enseignantes qui ont reçu toutes les familles lors d'un entretien individuel pour la transmission des résultats.

Cette année, les évaluations sont moins bien réussies que l'an dernier mais les résultats restent supérieurs à ceux obtenus en moyenne par les élèves de notre circonscription.

Les principales difficultés des élèves sont liées à l'écoute, la concentration et la compréhension.

Quelques résultats : 23% des élèves de CP sont fragiles en compréhension de mots, 26 % en CE1 sur le même item.

Cela amène les enseignantes à chercher à développer le lexique des élèves en travaillant en lien avec le projet d'école.

Au CM1 : 10 % des élèves sont fragiles dans la compréhension, que ce soit un texte lu par l'enseignant ou lu seul par l'élève.

En mathématiques, les résultats sont moins bons que ceux de l'année dernière. Il est nécessaire de reprendre des notions de numération.

## **9/ Projet d'école**

Axe n°1 : Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves : Français - Mathématiques

Axe n°2 : Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves

Axe n°3 - Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

**Les actions entreprises pour faire vivre ce projet d'école :**

### **Français**

Rallye lecture (en ligne) – Lectures offertes - Défi lecture liaison CM2/6ème

Prix des Embouquineurs (donner son avis, avoir un regard critique pour faire un choix)

Bibliothèque municipale

### **Mathématiques et Sciences**

Travail sur la résolution de problèmes. Calcul mental (rituels quotidiens)

Choix de méthodes pédagogiques avec manipulations.

### **Projet Robot (classe de CM2)**

Projet robotique et participation à la First Lego League : les deux classes de CM2.

→ Question des RPE sur l'éducation numérique :

Réponse : oui, les enseignantes ont à leur disposition une malle informatique très lourde et peu maniable à l'étage. L'école est également pourvue de 2 petites malles informatiques contenant chacune 7 ordinateurs. Elles peuvent être utilisées pour effectuer du traitement de texte, des recherches, de la programmation, aller sur Beneylu. Les élèves travaillent alors en binôme ou par demi-groupe de classe pris en charge par un service civique.

### **Parcours artistique (PEAC)**

École et cinéma : 3 classes inscrites au dispositif. (CM1 + 2 classes de CM2) Déplacement : bus TAO gratuit. ^Projet en partie financé par une subvention mairie.

Jeunesses Musicale de France : spectacles proposés à St Denis en Val et à l'Alliage.

Programmation de la salle de l'Alliage : propositions intéressantes (spectacle ou répétitions musicales) ; plusieurs classes vont pouvoir assister à une représentation, certaines demandes n'ont pas pu aboutir par manque de places.

**Projet Nature, culture et patrimoine (classe de CE2) :** plusieurs sorties culturelles et en extérieur ce trimestre.

Parc Floral, Musée de la Marine à Châteauneuf, observation de la faune des bords de Loire, Château de Chambord  
Courant 2024, les sorties se feront essentiellement sur Orléans.

Musée des Beaux-Arts : classe de CP

**Projet classe cirque** : les deux classes de CE1 et une classe de CE2 (74 élèves)

Classe cirque sur 4 jours du 15/01/2024 au 19/01/2024. Semaine qui se termine avec une représentation sous le chapiteau le vendredi soir à 18h00.

Coût par élève : 96 euros sans les transports. Utilisation de l'enveloppe mairie « classe découverte » de 3230 euros (soit 43 €/élève) Participation des famille : 50 euros

Coopérative scolaire : 10 euros par élève pour compléter le budget cirque + le coût du transport (devis des transport Dunois 501 euros pour les 2 classes de CE1)

La classe de CE2 se déplacera avec TAO (bus 1 + tram B)

### **10/ Coopérative scolaire**

Mesdames Gamet et Boulan sont mandataires.

Bilan financier : début d'année 2774 euros sur le compte de la coopérative scolaire.

	Dépenses
OCCE	496 €
Prix des Embouquineurs	309 €
Rallye lecture CM2/6ème	302 €
Séries de lectures suivies	275 €
Abonnement rallye Mon école	161 €
Projet classe CE2	115 €
Bibliothèque de classe	53 €
Concert JMF CM1	100 €
	1 811 €

Toutes les sorties pédagogiques feront l'objet d'une demande de financement pour projet pédagogique à la mairie : 45 % du projet avec un maximum de 400 euros.

**Photos de classes** : Madame Dupeyron est passée dans l'école mi-septembre. Distribution des photos le 10 septembre dernier.

**Appel à cotisation** à la coopérative, en janvier 2024 selon les mêmes modalités qu'en 2023.

Les parents d'élèves se tiennent prêts à organiser une ou plusieurs actions au profit de la coopérative scolaire pour soutenir les différents projets de classe et les sorties : projet avec Initiatives (à envisager)

Pas de marché de Noël pour cause vigipirate.

### **11/ Livret scolaire Unique (LSU)**

Il y aura 3 livrets pour l'année : décembre – avril – juillet

Il est conseillé aux familles de télécharger le document et de l'enregistrer, en particulier pour les élèves de CM2.

### **12/ Sécurité**

**Exercice évacuation incendie** : 1 exercice réalisé en septembre. Deux points de rassemblement dans l'école.

Les services techniques de la mairie sont intervenus très vite pour remédier aux points signalés.

L'alarme est bien entendue par toutes les classes : plus difficilement dans la classe de CP au bout du couloir si la porte est fermée.

#### **PPMS le vendredi 13 octobre**

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) est présenté :

- Cas de risques majeurs (risques climatiques – risques industriels – transport de matières dangereuses)
- Cas Attentat – Intrusion.

**Un exercice d'alerte « Attentat – Intrusion »** a été organisé le 13 octobre. L'alerte a été diffusée par talkie-walkie. Les élèves apprennent à se cacher ou à fuir sans bruit en restant avec leur maîtresse. Les enseignantes sont munies de talkie-walkie que l'on peut utiliser avec une oreillette.

Mallettes PPMS dans chaque classe avec tout le nécessaire en cas de confinement dans la classe.

Points de rassemblement identifiés dans chaque cour avec un panneau.

**Exercice Risques Majeurs** : programmé en février.

### **13/ RASED et APC**

**RASED** : Madame Louchart, psychologue scolaire et madame Sylvain maître E (à 50%)

Plusieurs signalements ont été rédigés par les enseignantes pour une demande d'aide.

**Activités Pédagogiques Complémentaires** (pour une aide pédagogique) avec l'enseignante de la classe, sur la pause méridienne. Le matin pour une classe de CE2 avant le début de la classe.

**Aide aux leçons** CE1 et CE2 encadrée par madame Gamet pour ce trimestre.

Les élèves qui bénéficient de l'aide aux leçons sont inscrits pour un trimestre sur proposition de l'enseignante après entretien avec la famille. Les parents doivent inscrire leur enfant à la garderie du soir pour qu'ils bénéficient du goûter.

#### **Pacte :**

Un nouveau dispositif est proposé par l'Education Nationale aux élèves qui ne maîtrisent pas les compétences de base : 1 heure de soutien renforcé par semaine encadré par une enseignante volontaire. De 17h à 18h.

3 groupes d'élèves pour un cycle de 6 semaines qui débute en période 2.

Un stade de réussite : proposé aux vacances de Toussaint pour 3 élèves de CE1. (encadré par madame Gamet).

### **14/ EPS – USEP :**

C'est l'association sportive à laquelle est affiliée l'école pour 160 € par an. Afin de régler ce montant, les parents d'une classe de l'école pourront libeller leur chèque à l'USEP au lieu de la coopérative scolaire en janvier 2024 au moment de l'appel de fonds pour la Coopérative Scolaire. Les parents de ladite classe seront prévenus par un mot sur le cahier de liaison.

Travaux au gymnase du Beauvoir en remplacement créneaux sport au gymnase du Larry et gymnase de la Vanoise. Plus de temps de déplacement.

→ Question des RPE sur le projet Olympisme

Plusieurs projets en 2024

a. Proposition de l'USEP : **semaine de l'Olympisme et Paralympisme** en avril au Parc Pasteur.

b. Projet sur l'école pour travailler les JO en lien avec un continent : chaque niveau travaillera sur un anneau de couleur.

c. Projet « **flamme olympique** » avec les écoles de la commune : projet d'un parcours de la flamme olympique qui va passer d'école en école. La flamme restera une semaine dans l'école, au programme :

- journée accueil de la flamme. Rencontre avec les deux classes qui apportent la flamme.

- chant commun avec chorégraphie

- rencontre sportive

puis découverte de nouveaux sports collectifs pendant la semaine.

Travail sur les valeurs de l'olympisme pour enrichir la torche avec une flamme qui portera le nom des valeurs que les élèves du Poutyl auront choisi de mettre en avant. Ce projet se déroulera la semaine du 10 juin.

**Sorties vélo** : nous ferons appel aux parents pour les agréments.

#### **Cycle natation :**

Les élèves de cycle 3 passent à la fin du cycle une attestation de savoir nager, les élèves qui n'ont pas réussi ce test vont recevoir une proposition de stage du CCAS pour un stage natation pendant les vacances d'hiver.

### **15/ Temps périscolaire**

→ Question des RPE concernant l'organisation des récréations pour les CE2.

Les 2 classes de CE2 sont séparées le matin car la cour devant l'école est assez petite (les accidents surviennent plus facilement si les élèves y sont trop nombreux) . L'après-midi, les élèves peuvent se retrouver dans la cour des pommiers. Il est à noter que cet agencement est modulable selon les sorties à la piscine ou autres (classes absentes donc plus d'espace à la récréation). A la cantine, 2 groupes de CE2 ont été constitués avec Laurylène afin que les copains et copines puissent manger ensemble quelque soit leur CE2, soit au 1er, soit au 2ème service.

→ Question des RPE concernant la chaleur dans les classes en juin et en septembre.

Les bâtiments ont été conçus de manière à être très imperméables à l'air, ce qui signifie que les échanges de température entre l'intérieur et l'extérieur sont limités. Il est ainsi indispensable de veiller à ne pas laisser entrer la chaleur en laissant les fenêtres fermées et en utilisant pleinement les dispositifs de protection lumineuse (stores, brises soleil orientables etc.). Un système de refroidissement appelé « free cooling » a été ajouté aux frais de la mairie. Le système de ventilation (VMC double flux) de l'école est géré à distance par les équipes du centre technique municipal qui adaptent, au jour le jour, les plages horaires de fonctionnement de la ventilation en fonction des températures extérieures annoncées. Même si la Mairie aurait souhaité que ces températures soient inférieures, il est rappelé que la réglementation énergétique 2020 fixe le seuil d'inconfort au-delà de 28°C.

L'installation de climatiseurs n'est pas prévue. Pour des raisons environnementales, sanitaires et d'économie d'énergie, la Mairie d'Olivet a pour position de ne pas introduire de système actif de climatisation au sein de ses équipements. L'architecte a été recontacté et doit donner suite aux demandes.

Les enseignantes se plaignent également d'odeurs nauséabondes à leur arrivée en classe le matin et se demandent s'il serait possible d'envoyer un coup de pression dans les tuyaux afin de les nettoyer une bonne fois pour toutes (peut-être que certains déchets liés aux travaux y sont accumulés). Monsieur Villermet assure avoir remonté ce désagrément quotidien au service du patrimoine bâti ainsi qu'à Monsieur Haugeard, directeur général adjoint, ayant suivi le chantier de l'école. Un nouveau directeur du Pôle service technique est arrivé à la ville et a connaissance du sujet.

→ Question des RPE concernant la sécurité des enfants aux abords de l'école.

- Passage piéton dangereux rue de Gaulle juste en face de la mairie (feu de signalisation attention danger piétons en panne)

- Barrières Vauban gênant l'accès des vélos et des piétons venant de la rue Paul Genain : pourraient être remplacées par des potelets amovibles. Voir photo. Monsieur Bourdillault fera remonter l'information à Monsieur Vendrisse, adjoint au Maire délégué à la sécurité et la mobilité.



- les 6 gros pots en terre contenant des buis placés dans le tournant de la rue Paul Genain et débouchant sur la rue De Gaulle gênent la visibilité des conducteurs et des piétons.

Monsieur Bourdillault note les différentes remarques pour les transmettre au responsable en charge de la voirie à la mairie. Les enseignantes signalent aussi un panneau de signalisation sur le trottoir à l'angle de la rue du Pressoir Tonneau et de la rue de l'Égalité. Un panneau est placé trop bas à la hauteur de la tête des enfants. Il faudrait les rehausser afin d'éviter que les enfants ne s'y cognent à chacun de leurs passages pour se rendre à la piscine ou au gymnase.

→ Question RPE sur les arceaux pour garer les vélos des parents devant l'école :

Réponse : ils sont installés par Orléans métropole qui les pose en les répartissant au fur et à mesure qu'ils les reçoivent dans chaque école. D'autres arceaux sont prévus devant l'école. Pas possible de donner les délais d'autant que l'espace concerné appartient à la SEMDO, promoteur immobilier, nécessitant des autorisations.

→ Question RPE sur les vêtements oubliés :

Normalement pas de confusion avec les vêtements du centre de loisirs.

Les vêtements retrouvés par terre dans la cour sont déposés dans 2 cartons selon qu'ils sont marqués ou pas au nom de leur propriétaire. Ces cartons sont entreposés à l'entrée du périscolaire sur la gauche.

ATTENTION : il y a énormément de **vêtements non marqués** qui ne sont pas réclamés à la fin de l'année et qui sont donnés à une association. **Il faut marquer le nom des enfants sur leurs vêtements...**

→ Question RPE sur le temps périscolaire du midi

Question déjà évoquée et détaillée lors des précédents conseils et en réunion publique en présence du responsable de la cuisine centrale.

- Les quantités ne sont pas insuffisantes : ce constat n'est pas partagé par les équipes sur place, les grammages correspondent au référentiel national et il reste toujours des quantités importantes de nourriture gaspillée.

- Parfois, les élèves les plus grands ont la possibilité de se servir eux-mêmes en entrée dans un saladier.

- Il y a du rab proposé à chacun des deux services de restauration.

- Toutes les barquettes livrées sont ouvertes, tout est réchauffé. Le grammage par enfant est de 60 à 70 grammes selon le type viande / poisson.

- Un agent de restauration placé à l'endroit où les enfants se servent les incite à se servir pour goûter à tout.

- Il y a des semaines de pesées des déchets alimentaires dans de gros récipients détaillant l'entrée, du plat et du dessert. Un retour à la cuisine centrale est réalisé précisément sur l'ensemble des plats servis, relevant entre autre ceux qui n'ont pas

marché. Il y a tous les jours du gaspillage. Le responsable de la cuisine centrale est venu 2 fois sur le temps du repas des enfants.

- Le temps minimum passé à table est de 15 minutes. Limite convenue par les équipes sur place car certains enfants partiraient en moins de 5 minutes.

- Les enfants ont droit à 3 tranches de pain et on peut leur en redonner à la fin du service selon ce qui reste.

- Les enfants sont sollicités pour donner leur avis sur les menus. Une animation de type "Top chef " leur est proposée : les plus grands composent le menu de leur école avec l'aide d'une nutritionniste après une animation sur la pyramide alimentaire, les besoins énergétiques des enfants, l'équilibre alimentaire sur plusieurs semaines, etc.

Exemple du mardi 5 décembre prochain : le menu proposé par les élèves du Poutyl sera : tomates bio en entrée, fajitas à la viande et au fromage en plat de résistance, du comté et un beignet au chocolat au dessert.

- Le responsable de la cuisine centrale tient compte des remarques des RPE. Le changement ne peut pas être immédiat, il y a des délais pour les validations de la nutritionniste et également pour passer les commandes des denrées...

Le responsable de la cuisine centrale travaille avec une nutritionniste indépendante.

→ Question RPE : une activité jardinage/potager pouvant se poursuivre l'été est-elle envisageable maintenant que le centre de loisirs se trouve dans l'école?

Le centre de loisirs a son propre projet d'activités. Il semble difficile d'avoir un projet commun.

**Calendrier : Prochains conseils d'école : 19 mars 2024 – 11 juin 2024**

Madame Boulan remercie les participants et clôture le conseil à 20h45.